



APGTP

Association du paritarisme
Salariés - Employeurs

Organisations syndicales représentatives des employeurs

UNGE/SNEPPIM/CSNGT

Organisations syndicales représentatives de salariés

CFTC/CFDT/CGT

Présidente

Virginie BAZIN (Ministère du Travail)

Délégué Général

Sébastien CHATAIN

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA CMP DU 12 DÉCEMBRE 2018

APGTP 54 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS digicode 6831

I. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

DECISION

Les partenaires sociaux approuvent l'ordre du jour et rajoutent la finalisation de l'accord sur les bénéficiaires et dispenses en prévoyance santé

II. VALIDATION DU RELEVÉ DES DÉCISIONS

DECISION

Les partenaires sociaux approuvent le relevé des décisions

Commission Mixte Paritaire

54 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS - Tél : 01 55 28 14 90 contact@apgtp.fr www.apgtp.fr

III. RESTITUTION DES TRAVAUX DE LA CPNEFP, CPGRP ET CPPNII ET DES SOUS-COMMISSIONS

DECISION

Les partenaires sociaux prennent connaissance des avancés des travaux des différentes commissions et sous commissions

IV. PROJET D'ACCORD SUR LES AFFILIATIONS ET DISPENSES DANS LE REGIME DE PREVOYANCE SANTE

DECISION

Les partenaires sociaux ouvrent à la signature cet accord du 12 au 20 décembre 2018.

V. PROJET D'ACCORD SUR LE CHOIX DE L'OPCO ET LES TAUX DE CONTRIBUTION A LA FORMATION

DECISION

Les partenaires sociaux souhaitent ajouter une CMP géomètre le 20 décembre prochain à 16h00 avec pour sujet la négociation d'un accord sur le choix de l'OPCO.

VI. NEGOCIATION DES SALAIRES MINIMUMS

DECISION

Les partenaires sociaux ouvrent à la signature cet accord du 12 au 20 décembre 2018.

VII. PROJET D'ACCORD SUR L'ORDRE PUBLIC CONVENTIONNEL (1 H)

DECISION

Les partenaires sociaux reportent ce point à la CMP du 24 janvier 2019

VIII. PROJET D'ACCORD CONTRAT COURT (1H)

DECISION

Les partenaires sociaux reportent ce point à la CMP du 24 janvier 2019

IX. PROJET D'ACCORD CONTRAT DE CHANTIER (1h)

DECISION

Les partenaires sociaux reportent ce point à la CMP du 24 janvier 2019

X. PROJET SUR L'EPARGNE SALARIALE (1H)

DECISION

Les partenaires sociaux reportent ce point à la CMP du 24 janvier 2019

XI. ORDRE DU JOUR DE LA CMP DU 24 JANVIER 2019

DECISION

Les partenaires sociaux établiront l'ordre du jour de la CMP du 24 janvier 2019 lors de la CMP du 20 décembre 2018

RELEVÉ DES DECISIONS CMP 12 DECEMBRE 2018 APPROUVE 28 FEVRIER 2019